



**Municipalité de Sorvilier**  
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier  
Tél. 032 492 18 29  
adm@sorvilier.ch  
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30  
www.sorvilier.ch

## BULLETIN D'INFORMATION

### Statistique de la population

Au 31 décembre 2020, le village comptait 282 habitants, soit 140 hommes et 142 femmes. 243 résidents sont de nationalité suisse et 39 originaires de l'étranger. En 2020, Sorvilier a enregistré 16 arrivées contre 21 départs, 5 naissances et 6 décès.

### Ramassage des objets encombrants, papier et carton

Les dates ont été fixées par l'entreprise Celtor selon le plan de collecte des déchets 2021 distribué en début d'année. Nous vous remercions de vous conformer à ce nouveau plan. Le Bureau communal possède des plans supplémentaires si vous deviez ne pas avoir conservé ce document. Les bouteilles en PET sont à écraser et surtout être rapportées dans les points de vente (pour des raisons écologiques). Nous vous remercions d'ores et déjà d'être strict dans le tri des déchets. Attention à ne pas mélanger PET et PLASTIC. Tout ce qui n'est pas expressément récupéré à la déchetterie et qui va dans un sac poubelle doit être éliminé avec les ordures. Pour les objets encombrants, veuillez vous référer au dépliant Celtor reçu début janvier 2021.

### Bibliobus

Le Bibliobus sera stationné sur la place de parc de la paroisse le jeudi de 17h00 à 18h00 aux dates suivantes : 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, 19 août, 16 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 9 décembre. Les abonnements seront offerts par la Commune aux enfants jusqu'en fin d'âge de scolarité, profitez de cette opportunité pour inscrire vos enfants lors du prochain passage du Bibliobus.

### Test des sirènes

Le prochain test des sirènes aura lieu le mercredi 3 février 2021 de 13h30 à 16h00.

### Quotité impôts et taxes 2021

Quotité d'impôt à 1,80 (inchangée)

Taxe immobilière : 1,5‰ de la valeur officielle (inchangée)

Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers : 8% de l'impôt cantonal (inchangée)

Taxe de l'alimentation en eau :

CHF 3.60 taxe par UR (inchangée)

CHF 1.80 m<sup>3</sup> taxe de consommation (inchangée)

Taxe des eaux usées :

CHF 2.70/m<sup>3</sup> épuration (inchangée)

CHF 16.00 / UR (inchangée)

Taxe des chiens : CHF 50.00 village, CHF 40.00 ferme à l'extérieur (inchangée)

Taxe des déchets : CHF 70.00 par personne majeure / CHF 120.00 résidence secondaire (inchangée)

Taxe de séjour résidence secondaire : CHF 70.00 par chambre (inchangée)

### Relevé des compteurs d'eau

Depuis 2020, le service des eaux a proposé que le relevé des compteurs d'eau s'effectue par les propriétaires eux-mêmes (auto-relevé). Ce système ayant donné satisfaction, le Conseil municipal décide de continuer ainsi.

### Fuite d'eau

Une importante fuite d'eau s'est produite mardi 19 janvier à la route de Bévillard à midi et a pratiquement vidé notre réservoir.



**Municipalité de Sorvilier**  
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier  
Tél. 032 492 18 29  
adm@sorvilier.ch  
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30  
www.sorvilier.ch

## Campagne de vaccination contre le COVID-19

La population peut désormais se faire vacciner contre le coronavirus. Informations en ligne ([www.be.ch/vaccination-corona](http://www.be.ch/vaccination-corona)) ou par téléphone 031 636 88 00. Le centre de vaccination de Tavannes se situe en face de la Migros.

## Horaire déchetterie

La déchetterie est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 21h00 et le samedi de 07h00 à 17h00. Dimanche et jours fériés : FERMÉ. Il est interdit de l'utiliser en dehors de ces périodes. Tout contrevenant est passible d'une amende jusqu'à CHF 2'000.-.

## Plan d'aménagement des eaux de la Birse

Plusieurs oppositions au plan d'aménagement des eaux de la Birse entre Sorvilier et Court ont été déposées. Elles seront traitées par l'Office des Ponts et Chaussées.



## Remplir sa déclaration d'impôt sur TaxMe online avec BE-Login

- **Téléversez les justificatifs requis** lorsque vous remplissez votre déclaration.
- **Télédeclarez de bout en bout** (validez et déposez votre déclaration d'impôt en ligne). Plus besoin d'envoyer la déclaration de validation par courrier postal.
- **Téléversez vos relevés fiscaux numériques** et en importer automatiquement les données dans l'état des titres.
- Bénéficiez d'un transfert crypté de vos données.



Essayez toutes les fonctionnalités de BE-Login et familiarisez-vous avec le système dans notre nouvelle **version de démonstration**.

- Où que vous soyez, vous pouvez **également**:
- **remplir la déclaration d'impôt de tierces personnes**, p. ex. pour vos parents ou en tant que fiduciaire ou organisation pour vos clients. Il suffit d'intégrer la déclaration d'impôt, de la remplir et de la faire signer.
  - consulter l'état de vos **factures, taxations et paiements**,
  - commander des **bulletins de versement**,
  - déposer des **réclamations** en ligne,
  - remplir votre déclaration en ligne **à partir de janvier**.

Des **informations** et des conseils concernant l'**inscription instantanée** pour TaxMe online avec BE-Login sont disponibles sur [www.taxme.ch](http://www.taxme.ch)

